



# Testés en Angleterre et en Suède, les systèmes non encadrés par l'Etat ne sont pas forcément plus inégalitaires

## A Montfermeil, une « free school » à la française

### Education

Dans un livre d'entretiens, *Espérance Banlieue*, qui sortira le 24 avril aux éditions du Rocher, Eric Mestrallet raconte l'histoire de l'école Alexandre-Dumas, ouverte en banlieue parisienne en 2013. Un établissement (maternelle et collège) où les élèves portent l'uniforme et apprennent à lire grâce à la méthode syllabique.

#### Irène Inchauspé

ALORS QUE LA GROGNE MONTE contre la réforme du collège, Najat Vallaud-Belkacem persiste et signe. La ministre de l'Education affirme vouloir tirer les collégiens de leur ennui en les faisant travailler différemment et donc les faire progresser. Dans une interview donnée le 20 avril au Point.fr, elle explique que les « conservateurs », entendez ceux qui prônent « un élitisme dynastique », devraient « tomber le masque. » Les syndicats d'enseignants appellent eux à une grève massive le 19 mai. Bref, ça n'avance pas.

D'autres ont décidé d'agir. Dans un livre d'entretiens avec le journaliste Harry Roselmack, qui paraîtra le 24 avril aux éditions du Rocher, Eric Mestrallet, président de la Fondation Espérance Banlieues et chef d'entreprise, raconte ainsi la création, en 2012, puis le développement à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), d'une école pas comme les autres. Il est parti d'un constat simple. « L'offre scolaire est très limitée en France, du fait d'une sorte de monopole de l'Education nationale, écrit-il. Il existe certes des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat, mais leur développement

est limité par une coutume politique sans fondement légal, qui veut que le nombre d'enfants scolarisés dans ces écoles ne dépasse pas 20% du total du nombre d'élèves dans le pays. » L'école Alexandre-Dumas fait donc partie de la galaxie des écoles hors contrat - des Montessori aux écoles confessionnelles - laquelle compte quelque 58 000 élèves seulement, sur un total de 12 millions, dont 2 millions dans le privé sous contrat, essentiellement catholique.

Lorsque l'école de Montfermeil a ouvert ses portes, elle comptait 6 élèves. Ils étaient 85 à la rentrée 2013, puis 108 l'année suivante, de la maternelle au collège. A Alexandre-Dumas, on porte l'uniforme : polo blanc, sweat-shirt vert pour les garçons et bordeaux pour les filles, pantalon ou jupe noire. Les professeurs aussi doivent avoir des tenues soignées, notamment veste et cravate pour les hommes. L'élève le plus méritant de la semaine a le privilège de faire la levée de drapeaux (français et européen), qui a lieu chaque lundi matin devant tout le corps professoral et tous les élèves. A cette occasion, les élèves, main sur le cœur, récitent la phrase suivante : « Pour remercier nos parents et notre pays qui nous permettent d'étudier ». Les professeurs vouvoient les élèves.

Au collège, les élèves ont six heures de français minimum par semaine, contre quatre à l'Education nationale. De même en histoire, quatre contre trois. En contrepartie, on y fait moins de physique (1 heure contre 1 heure 30) et de langues étrangères (2 heures au lieu de 3). « Dans la plupart des collèges, les heures consacrées à la physique ne sont pas très productives



parce que les bases en mathématiques ne sont pas bien acquises, estime Eric Mestrallet. Et comment voulez-vous apprendre la grammaire anglaise ou allemande si vous ne comprenez rien à la grammaire française ? C'est peine perdue. » L'enseignement est facturé en moyenne 750 euros par an et par enfant, alors que le coût complet réel est de 3 800 euros pour un élève du primaire (contre 6 500 euros dans le public) et

### ***L'école est financée par des fondations familiales ou des fondations d'entreprise***

5 600 euros pour un collégien (contre 9 700 euros dans le public). L'établissement est donc financé pour l'essentiel par des fondations familiales ou des fondations d'entreprise, notamment la Fondation Bettencourt.

Pour développer une dizaine de projets supplémentaires, Eric Mestrallet souhaite s'inspirer des modèles étrangers. Le premier qui vient à l'idée est celui des « Free Schools » anglaises, ouvertes par des groupes de parents ou d'enseignants, qui doivent soumettre leur projet au ministère de l'Éducation. S'il est accepté, ils reçoivent le même financement que les écoles publiques mais disposent d'une totale autonomie pour leur fonctionnement. Loin d'accroître les inégalités, l'introduction des « Free Schools » a permis de les réduire. En Suède, depuis 1992, les pouvoirs publics financent de la même façon tous les enfants, scolarisés dans le public ou le privé. Les parents qui décident de mettre leur enfant dans les écoles privées reçoivent un chèque-éducation d'un montant équivalent à celui dépensé par la municipalité pour un élève du secteur public. Là aussi, l'autonomie des écoles est préservée. Fort attachement à l'État et immigration importante, le modèle suédois pourrait nous servir d'exemple, estime Eric Mestrallet. On peut certes considérer que l'expression « école obligatoire » signifie que l'État doit éduquer ses enfants. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent tous suivre le même type d'enseignement.

@iinchauspe 